



1^{ère} Compagnie d'Archers de Stiring-Wendel

Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone :

Qualité : Père / Mère / Tuteur légal (rayez les mentions inutiles)

Autorise l'enfant :

Nom et prénom du mineur :

Date de naissance :

À pratiquer le tir à l'arc au sein de la 1^{ère} Compagnie d'Archers de Stiring-Wendel pour la saison 2026/2027.

Dans ce cadre, j'autorise également les encadrants à effectuer, lorsque cela est nécessaire, des corrections techniques impliquant un léger contact physique avec mon enfant. (1)

Fait à Stiring-Wendel

Le :

Signature du représentant légal :

Précédée de la mention « Lu et approuvé ».

- (1) Ces contacts ont exclusivement un objectif pédagogique et de sécurité. Ils peuvent notamment concerner le positionnement des pieds, l'orientation du bassin, le placement des épaules, l'alignement du bras d'arc ou du bras de corde, la position du coude, la tenue de la tête ou de la main d'arc.

Ces corrections sont réalisées dans le respect de la personne avec bienveillance et professionnalisme, uniquement lorsque cela est nécessaire à l'apprentissage ou à la sécurité et par des encadrants habilités par l'association.